

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom:	RB LuxTopic - Aktien Europa - A	Nom de l'initiateur du PRIIP:	DJE Investment S.A.
ISIN:	LU0165251116	WKN:	257546
Date de production:	09.09.2025	Coordonnées:	www.djefinanz.ch/CH_de/home +352 26 92 52 20 info@dje.lu
Autorité compétente:	La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la surveillance de DJE Investment S.A. en ce qui concerne la feuille d'information de base. Ce produit est autorisé au Luxembourg où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).		

Le produit est géré par DJE Investment S.A. («société de gestion»).

La société de gestion fait partie du groupe DJE Kapital AG.

En quoi consiste ce produit?

Type

Le produit est un organisme de placement collectif qui recueille des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir conformément à une stratégie d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs ("fonds"). Le fonds est un OPCVM établi au Luxembourg. Le RB LuxTopic - Aktien Europa est un compartiment fonds à compartiments multiples RB LuxTopic.

Ces informations importantes décrivent une classe de parts du compartiment. Le prospectus et les rapports contiennent, le cas échéant, des données sur toutes les classes de parts du fonds mentionné en début de document dans son ensemble. Juridiquement, les éléments d'actif et de passif de tous les compartiments sont distincts les uns des autres.

Les parts du compartiment ou de la classe de parts peuvent être converties dans des parts d'un autre compartiment ou d'une autre classe de parts. Des détails sur les possibilités de conversion et les coûts y afférents sont disponibles dans le prospectus.

Durée

La compartiment a une durée illimitée. Nonobstant ce qui précède, elle peut être dissoute à tout moment par la société de gestion, dans le respect des dispositions légales. En ce qui concerne les possibilités et la fréquence de remboursement, veuillez vous référer à la section «Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

Objectifs

L'objectif d'investissement de RB LuxTopic - Aktien Europa est de réaliser une plus-value raisonnable dans la monnaie du compartiment, compte tenu du risque d'investissement.

Les actifs du RB LuxTopic - Aktien Europa sont principalement investis en actions. L'investissement en actions se concentre sur les actions à haut rendement et à forte substance de grandes entreprises européennes (blue chips). La sélection des actions dans cet univers s'effectue activement et indépendamment des directives des indices de référence, à l'aide d'un processus de sélection technique tenant compte des facteurs ESG. En outre, une gestion active des risques est pratiquée dans le but d'atténuer les évolutions négatives du marché. Outre les actions, la gestion du fonds peut également investir dans des obligations à taux fixe et variable, des avoirs bancaires et d'autres fonds (max. 10%). Le compartiment peut utiliser des dérivés pour couvrir ou augmenter le patrimoine. Un dérivé est un instrument financier dont la valeur – pas nécessairement 1:1 – dépend de l'évolution d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, tels que des valeurs mobilières ou des taux d'intérêt. Dans le cadre de la mesure des risques, l'approche VaR relative est utilisée avec un portefeuille de référence. La composition du portefeuille n'est pas limitée par le portefeuille de référence et peut donc en différer de manière significative.

Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du compartiment susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur.

Ce compartiment distribue les bénéfices réalisés aux investisseurs.

Le prospectus et les rapports annuels et semestriels actuels, les prix actuels des parts ainsi que d'autres informations sur le fonds sont disponibles gratuitement en langue allemande sur <https://www.djefinanz.ch/investmentfonds/productdetail/LU0165251116#downloads>.

Le dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK SA

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse à tous les investisseurs qui ont pour objectif de constituer ou d'optimiser leur patrimoine et qui souhaitent investir à long terme. Ils doivent être en mesure de supporter des pertes jusqu'à concurrence du capital investi et n'ont pas besoin de garantie quant à la préservation de la somme investie.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Risque faible

1

2

3

4

5

6

7

Risque élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cette option d'investissement. Il indique la probabilité que cette option d'investissement enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cette option d'investissement dans la classe de risque 3 sur 7: qui est une/la classe de risque basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'option d'investissement se situent à un niveau moyennement faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que des pertes se produisent que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter? (suite)

Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre placement.

L'attention d'investisseur de détail est attirée sur le fait que la perte la plus élevée possible est le capital investi par l'investisseur. Il ne court aucun risque de devoir assumer des engagements ou obligations financières supplémentaires, y compris des engagements conditionnels, au-delà du capital investi dans le fonds. Le fonds peut subir des dommages à la suite d'erreurs commises par des personnes ou des organisations, de fraudes ou de phénomènes naturels. Le produit n'offre pas de protection du capital.

Veillez tenir compte du risque de change.

Si vous recevez des paiements dans une monnaie différente de celle de votre pays d'origine, le rendement final dépendra du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. La couverture de change peut ne pas être parfaite.

Scénarios de performance

Ces quatre scénarios de performance correspondent à un scénario de tensions, un scénario défavorable, un scénario intermédiaire et un scénario favorable.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient se développer complètement différemment à l'avenir.

Exemple de placement: 10.000 EUR		Période de détention recommandée: 5 années	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions			
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5.780 EUR	4.720 EUR	
Rendement annuel moyen en %	-42,20	-13,94	
Scénario défavorable			
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.570 EUR	10.900 EUR	
Rendement annuel moyen en %	-14,30	1,74	
Scénario intermédiaire			
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.540 EUR	15.610 EUR	
Rendement annuel moyen en %	5,40	9,32	
Scénario favorable			
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14.010 EUR	18.410 EUR	
Rendement annuel moyen en %	40,10	12,98	

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit et de l'option d'investissement, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable est le résultat d'un placement entre avril 2024 et juillet 2025. Le scénario intermédiaire est le résultat d'un placement entre avril 2016 et avril 2021. Le scénario favorable est le résultat d'un placement entre décembre 2018 et décembre 2023.

Que se passe-t-il si DJE Investment S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vu l'absence d'un fonds de garantie au Luxembourg pour l'indemnisation des souscripteurs et en cas de défaillance de DJE Investment S.A., afin de limiter les pertes financières que pourraient subir les souscripteurs, la législation luxembourgeoise prévoit que les actifs liés au produit constituent un patrimoine distinct géré séparément des actifs propres de DJE Investment S.A..

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants qui sont prélevés sur votre placement pour couvrir différents types de frais. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée de conservation du produit et de l'évolution du produit. Les montants présentés ici illustrent un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous nous sommes basés sur l'hypothèse suivante :

- au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux	814 EUR	3.307 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	8,1% chaque année	4,4% chaque année

Coûts au fil du temps (suite)

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,8% avant déduction des coûts et de 9,3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 EUR
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,01% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	202 EUR
Coûts de transaction	0,90% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	90 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats		47 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 années

Un investissement dans le produit doit être considéré comme un investissement à long terme. La durée de détention recommandée est de 5 ans. Un rachat des parts avant l'expiration de la durée de détention recommandée est possible, mais peut avoir des conséquences négatives, car les fluctuations de valeur qui surviennent à court terme ne peuvent pas être compensées. Le produit peut ne pas convenir aux investisseurs qui souhaitent retirer leur argent dans un délai de 5 ans. Aucun coût ou frais n'est appliqué pour les rachats. Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Les plaintes concernant le comportement de la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit doivent être adressées directement à cette personne. Les plaintes concernant le produit ou le comportement du fabricant de ce produit doivent être adressées à l'adresse suivante: Adresse postale: DJE Investment S.A., 22A, Schaffmill, 6778 Grevenmacher E-mail: beschwerde@dje.lu Nous traiterons votre demande et vous donnerons une réponse dans les plus brefs délais. Un résumé de notre procédure de traitement des plaintes est disponible gratuitement en ligne sur <https://www.dje.de/en-de/terms-of-service2/>.

Autres informations pertinentes

Des exemplaires du prospectus spécial (avec annexes et règlement de gestion), les informations principales concernant l'investisseur ainsi que des rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse : jusqu'au 30 septembre 2025 auprès de FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG, Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zurich. À partir du 1er octobre 2025 auprès de IPConcept (Schweiz) AG, Bellerivestrasse 36, CH-8008 Zurich. Jusqu'au 30 septembre 2025, l'agent payeur en Suisse est NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1, CH-8001 Zurich. À partir du 1er octobre 2025, l'agent payeur en Suisse sera DZ PRIVATBANK (Suisse) AG, Bellerivestrasse 36, CH-8008 Zurich. Une publication mensuelle actualisée des calculs des scénarios de performance précédents, informations sur les performances passées du produit au cours des 10 dernières années, ainsi que d'autres informations juridiques et générales sur le produit et sur DJE Investment S.A. sont disponibles sur <https://www.djefinanz.ch/en-ch/investmentfonds/productdetail/LU0165251116#downloads>. Des informations sur notre politique de rémunération sont publiées sur Internet à l'adresse <https://www.dje.de/en-de/terms-of-service2/>. Il s'agit notamment d'une description des méthodes de calcul des rémunérations et des avantages accordés à certains groupes de salariés et de l'indication des personnes responsables de l'attribution, y compris la composition du comité de rémunération, s'il en existe un. Sur demande, nous vous fournirons gratuitement ces informations sur papier. Les dispositions fiscales en vigueur dans le pays d'origine du compartiment sont susceptibles d'influencer votre situation fiscale personnelle. Veuillez faire appel aux services de votre conseiller fiscal en relation avec les effets fiscaux d'un investissement dans le compartiment.